

Haïti - Reconstruction : Le Projet 16/6 un an plus tard

08/10/2012 10:04:04



Pour faire face à la situation post-séisme, qui a entraîné le déplacement de près d'1,5 millions de personnes, la Présidence avait décidé de mettre en place, le 30 septembre 2011, le projet « 16/6 ». Outre la réhabilitation et la reconstruction des quartiers affectés de la capitale, ce projet pilote cherche également à améliorer les conditions de vie des habitants des zones concernées, en créant notamment des activités génératrices de revenus.

Financé par le Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH), le projet 16/6 [16 quartier/ 6 camps] devait initialement permettre la fermeture de 6 camps de déplacés, et faciliter le retour de près de 5,000 familles dans leurs 16 quartiers d'origine à Port-au-Prince, à Delmas et à Pétiion-Ville. Mais, grâce à la mise en place d'une organisation efficace, ce ne sont pas 6, mais 50 camps de déplacés qui ont finalement pu être fermés. Ce programme a ainsi permis d'accompagner le retour dans leur quartier d'origine, de près de 44,000 personnes déplacées de la région métropolitaine.

Ce projet pilote permettra, à terme, de réparer et de reconstruire près de 1,600 maisons d'ici à la fin de l'année 2013. Jusqu'à maintenant, 416 maisons classées jaunes (endommagées) ont déjà été réparées, en suivant les directives du « Guide de réparation des petits bâtiments en Haïti » publiées par le Ministère des Travaux Publics, des Transports et de la Communications (MTPTC).

L'autre volet de la composante du logement, est la construction de nouvelles maisons en remplacement des maisons classées rouges (dangereuses), dans des zones qui ne présentent pas de risques sismiques. Les constructions de ses nouvelles maisons ont débuté, tout en suivant les normes internationales en vigueur.

La réparation ou la reconstruction de ces maisons n'est pas gratuite, mais en partie subventionnée. Les familles bénéficiaires ayant de faibles revenus auront néanmoins accès à un système de crédit au logement. La construction des premières maisons a déjà débuté à Morne Hercule. A travers le curriculum « Apprendre Pour Reconstruire Ayiti Solide » (APRAS), 60 formateurs certifiés formeront graduellement près de 1000 ouvriers, selon des programmes validés par l'Institut National de Formation Professionnelle (INFP) et le MTPTC. Les ouvriers certifiés seront majoritairement recrutés localement pour permettre une amélioration des conditions de vie dans les quartiers concernés.

Le volet concernant la réhabilitation des infrastructures communautaires consiste à mettre en œuvre une série d'interventions visant à mettre à disposition des services de base aux habitants des quartiers concernés. Des routes, des escaliers, des corridors, des réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité sont en cours de réhabilitation. La sélection des travaux prioritaires à réaliser est systématiquement faite en collaboration avec les plateformes communautaires, comme lors de la réhabilitation de la route Charlemagne Péralte, à Morne Hercule.

Le projet 16/6 appuie les institutions de l'État Haïtien, pour relancer l'activité économique des quartiers en intégrant systématiquement les acteurs locaux, et en renforçant les organismes de micro-finance et d'appui à l'entreprise.

1,000 Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) vont bénéficier d'un micro-crédit, et/ou d'une formation professionnelle en techniques et en gestion d'entreprise. Cette mesure devrait permettre la création ou la consolidation de près de 2,000 emplois, dans les zones du 16/6. Parallèlement, le Programme de Développement de Fournisseurs (PDF), instauré en juin 2012 en collaboration avec le Ministère du Commerce et de l'Industrie et la Chambre du Commerce et de l'Industrie d'Haïti, afin de connecter les grandes entreprises déjà existantes avec les MPME des quartiers du 16/6, augmente la capacité concurrentielle des MPME, ainsi que la création et le maintien d'emplois décents en Haïti. A travers l'ensemble de ces programmes, les acteurs du projet 16/6 cherchent à encourager systématiquement l'accès à la formation professionnelle des femmes haïtiennes, et des personnes handicapées.

Cette dynamique positive a été rendue possible grâce à une implication constante de la Présidence et du Gouvernement, et par une coopération efficace entre les agences des Nations Unies et leurs partenaires : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation Internationale du Travail (OIT), le Bureau des Nations Unies pour les Services d'Appui aux Projets (UNOPS) et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM).

Le projet 16/6, qui s'achève à la fin de l'année 2013, permettra à des milliers de familles haïtiennes de vivre dans un logement solide et durable, et favorisera la création de nombreux d'emplois décents.